



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

CO 1009

Date d'impression : 01.01.2016

Version 1

Page : 1/6

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

TRAITEMENT HUILE MOTEUR

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

additif d'huile

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: CLAS EQUIPEMENTS
Rue: 83 CHEMIN DE LA CROUZA
Lieu: 73800 CHIGNIN FRANCE
Téléphone: +33 (0)4 79 72 62 22
e-mail: contact@clas.com
Internet: www.clas.com

Information supplémentaire

Numéro d'article: CO 1009

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Phrases R:

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Classification SGH

Catégories de danger:

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Inhibiteurs

Protectant

Huiles minérales

Additifs sans Cendres

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
276-159-7	amine salt of a dialkyl dithio phosphoric acid	10 - < 15 %
71888-91-0	N - Dangereux pour l'environnement R51-53	
	Aquatic Chronic 2; H411	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après contact avec la peau**

Retirer immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures.

Opérer ensuite un nettoyage ultérieur avec : Eau et savon.

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

ôter les lentilles de contact

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau.

Ne pas provoquer de vomissement.

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Irritant pour les yeux : irritation possible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Attention au danger d'inhalation

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Poudre ABC

Sable.

Dioxyde de carbone (CO2).

Brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau très puissant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation possible de produits de décomposition dangereux.

En cas d'incendie et/ou d' explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie : utiliser porter un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

En cas d'incendie, refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

Attaquer à l'eau pulvérisée les gaz/vapeurs/brouillard.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations ou cours d'eau.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Empêcher le produit de se répandre (p. ex. endiguer ou absorber)

Recueillir avec un matériau absorbant (sable, terre de diatomée, liant d'acide ou universel)

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Manipuler la substance uniquement dans des installations ou systèmes fermés.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Eviter la formation de brouillard d'huile.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conservier les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50 °C

Indications concernant le stockage en commun

maintenir à l'écart d'agents oxydant.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Conservier à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

En cas de risque de projection porter des lunettes de sécurité. (EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : NBR (Caoutchouc nitrile). FKM (Caoutchouc fluoré). (EN374)

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

CO 1009

Date d'impression : 01.01.2016

Version 1

Page : 4/6

Protection respiratoire

Assurer une aération suffisante en cas de risque de formation de brouillards et/ou vapeurs.
En cas d'incendie : utiliser porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: visqueux
Couleur: marron
Odeur: Doux

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point d'éclair: > 100 °C

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

Densité (à 20 °C): 0.84 - 0.90 g/cm³

Hydrosolubilité: insoluble
(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

Solvant(s) organique(s)

9.2. Autres informations

Aucune donnée

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.
Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Acide, concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
71888-91-0	amine salt of a dialkyl dithio phosphoric acid				
	par voie orale	DL50 mg/kg	>2000	Rat	

Irritation et corrosivité

Contact avec la peau: Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Irritant pour les yeux : irritation possible.

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
71888-91-0	amine salt of a dialkyl dithio phosphoric acid					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	1-10 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations ou cours d'eau.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas éliminer avec les déchets domestiques.

Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations ou cours d'eau.

Définir les critères d'élimination avec l'organisme agréé.

L'élimination des emballages contaminés

Vider complètement l'emballage.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU: -

14.2. Nom d'expédition des Nations -

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le -

transport:

14.4. Groupe d'emballage: -

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

Autres informations utiles (Transport maritime)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO)

Autres informations utiles (Transport aérien)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

Contient:
5 - 15 % phosphate

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

51 Toxique pour les organismes aquatiques.
53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.
Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.